



**Madame Colette GROS**  
6, rue des Grands Crus  
21700 VOSNE ROMANEE

**Cardif**  
8, rue du Port  
92728 Nanterre Cedex  
France

## BORDEREAU D'ARBITRAGE

**Nom du cabinet :** Cabinet Patrimoine et Gestion  
**Nom du contrat :** Cardif Multi Plus  
**Souscrit auprès de :** Cardif  
**Nom du client :** Madame Colette GROS  
**Date :** 17/07/2015  
**Code apporteur :** 66712 - 6079

**Nom du conseiller :** Monsieur Arnaud CARON  
**Numéro de contrat :** 1677879

**Numéro d'immatriculation Orias :** 07 001 918

### Supports à désinvestir :

Nom du support	Code ISIN	Montant en €	%
Convictions Premium P	FR0007085691	5 078,87	100,00
<b>Total</b>		<b>5 078,87</b>	

### Supports à investir :

Nom du support	Code ISIN	Montant en €	%
Carmignac Patrimoine A Eur Acc	FR0010135103	5 028,08	100,00
<b>Total</b>		<b>5 028,08</b>	<b>100,00</b>

Les montants indiqués en euros ne sont donnés qu'à titre indicatif, seuls les pourcentages seront pris en compte pour l'exécution de cet arbitrage.

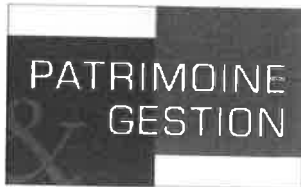
## Avertissement

L'arbitrage sera effectué moyennant des frais de 1,00 % du montant réorienté.

### Présentation des motifs, objectifs, contraintes de la transaction (case à cocher au choix)

- Changement du type de gestion (sectorielle, géographique, etc.)
- Dynamisation du portefeuille
- Sécurisation de la plus-value
- Autres / Observations complémentaires

L'objectif est d'arbitrer un fonds décevant depuis un certain temps en faveur de Carmignac Patrimoine qui est un Fonds de référence, reconnu pour sa réactivité et son historique de performance. Une gestion active et non benchmarkée qui capte les opportunités sur l'ensemble des marchés actions et taux mondiaux. Une équipe reconnue pour son courage et son indépendance avec plus de 25 ans d'expertise tant sur les marchés obligataires que sur les marchés actions.  
Indicateur de risques : 4/7.



### **Conséquences de la transaction (au choix)**

- Le souscripteur reconnaît que la transaction à laquelle il vient de procéder ne modifie pas l'exposition aux risques de son contrat
- Le souscripteur reconnaît que la transaction à laquelle il vient de procéder modifie l'exposition aux risques de son contrat. Le conseiller attire son attention sur le fait que sa sensibilité au risque se trouve :
  - augmentée tout en restant cohérente avec la stratégie mise en place
  - diminuée tout en restant cohérente avec la stratégie mise en place

**Le souscripteur reconnaît avoir reçu et pris connaissance de toutes les informations précontractuelles et contractuelles nécessaires à sa prise de décision en vigueur le jour de la signature du présent document (notices AMF des fonds sélectionnés, contrats, etc.).**

**Le souscripteur reconnaît également avoir conscience que la valeur des unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

Etabli en 1 exemplaire original transmis au partenaire (une copie est remise au client et une copie est conservée dans le dossier client)

Fait à VOSNE ROMANEE le .....  
Signature du Client précédée de la mention  
manuscrite « Lu et approuvé »